



Assemblée générale

Soixante-quinzième session

Documents officiels

Distr. générale
3 août 2021
Français
Original : anglais

Cinquième Commission

Compte rendu analytique de la 14^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 7 juin 2021, à 11 h 25

Présidence : M. Amorín (Uruguay)

Sommaire

Point 5 de l'ordre du jour : Élection des bureaux des grandes commissions

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



La séance est ouverte à 11 h 25.

Point 5 de l'ordre du jour : Élection des bureaux des grandes commissions

1. **Le Président** dit que, conformément à l'alinéa a) de l'article 99 du Règlement intérieur, la séance a été convoquée pour élire la présidence et d'autres membres du Bureau de la Commission en vue de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale.

2. La candidature de M. Margaryan (Arménie) à la présidence a été approuvée par le Groupe des États d'Europe orientale. En l'absence d'autres candidatures et conformément à l'article 103 du Règlement intérieur, le Président considère que la Commission souhaite élire M. Margaryan (Arménie).

3. *M. Margaryan (Arménie) est élu Président par acclamation.*

4. **M. Margaryan** (Arménie) déclare que le Bureau et lui-même s'efforceront de renforcer l'efficacité de l'administration de l'Organisation de la manière la plus objective et ouverte possible.

5. **Le Président** dit que, conformément à l'article 103 du Règlement intérieur, les candidatures de M. Elmahs (Égypte) et de M. Ammann (Suisse) à deux des trois postes de vice-président ont été entérinées respectivement par le Groupe des États d'Afrique et le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, et que, dans le cas du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, M^{me} Austin (Guyana) a été désignée au poste de rapporteur.

6. *M. Elmahs (Égypte) et M. Ammann (Suisse) sont élus Vice-Présidents, et M^{me} Austin (République coopérative de Guyane) est élue Rapporteuse, par acclamation.*

7. **Le Président** dit que l'élection d'un troisième vice-président, proposé par le Groupe des États d'Asie et du Pacifique, aura lieu à une date ultérieure.

La séance est levée à 11 h 35.